

<b>Axe 1: Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</b>	
N° Fiche action	PAPI: <b>1.3</b>   PGRI/SLGRI: <b>2 - D1.1</b>
<b>Etudier et pérenniser la connaissance des PHEC (Plus Hautes Eaux Connues) par la pose de nouveaux repères de crues relatifs à des crues plus récentes / « intermédiaires » ou plus fréquentes que 1930</b>	
Maître d'ouvrage :	<b>GMCA dans le cadre d'un groupement de commande</b>
Partenaires associés :	<b>DREAL, DDT, Communes, 4 EPCI</b>
Montant estimé de l'action :	<b>45 000 €</b>
<b>REFERENCE SLGRI Montauban - Moissac</b>	
Objectifs concernés :	<b>2</b>
Dispositions concernées :	<b>D1.1</b>
<b>OBJECTIFS - ENJEUX</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Améliorer la connaissance et la culture du risque</li> <li>* Informer et sensibiliser la population</li> <li>* Maintenir la mémoire du risque en lui redonnant une valeur patrimoniale</li> <li>* Favoriser la diffusion de l'information</li> </ul>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p><b>Contexte :</b>            A ce jour, des données sont disponibles sur le nombre de repères de crue mis en place sur le territoire du PAPI Montauban-Moissac. En effet, l'article L563-3-I du code de l'environnement précise que « dans les zones exposées au risque d'inondations, le maire, avec l'assistance des services de l'Etat compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ou aux submersions marines. Par la suite, la commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent pourront matérialiser, entretenir et protéger ces repères ».</p> <p>Grâce aux données recueillies dans la SLGRI, <b>227 repères de crue</b> ont été identifiés sur le territoire du PAPI Montauban-Moissac. Près de la moitié de ces repères (109) ont été posés en référence à la crue exceptionnelle de 1930 sur le Tarn et l'Aveyron.</p> <p>La présence de repère de crue participe activement à la culture du risque.</p> <p><b>Description :</b>            Les repères de crue sont un support efficace : ils visent à contribuer à la persistance de la culture du risque inondation dans la mémoire collective.            Cette opération correspond à la pose de 80 repères de crue et 15 panneaux pédagogiques visibles et identifiables dans les espaces publics, en privilégiant la localisation sur des édifices publics fréquentés et exposés.            Etant donné la quantité de repères pour la crue exceptionnelle de 1930, l'objectif de cette action est de poser de nouveaux repères relatifs à des crues plus récentes et fréquentes, dites "intermédiaires" (5-15 ans).</p> <p>L'action consistera à réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un inventaire des repères de crues existants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- recenser les repères de crue établis par la SLGRI (en coopération avec les communes, voir s'il y a une cartographie de ces repères);</li> <li>- solliciter la population par la réalisation d'une enquête sur l'ensemble du territoire du PAPI Montauban-Moissac afin de compléter cette base de données ;</li> <li>- Nivellement et géo référencement des repères,</li> <li>- Cartographie (sur SIG) des sites identifiables,</li> </ul>               Cet inventaire prendra en compte les informations éventuellement disponibles auprès du SDIS.             </li> <li>• Un inventaire des sites potentiels pour la pose des repères de crues               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite sur sites</li> <li>- Détermination des contraintes de mise en oeuvre / rencontre des propriétaires</li> <li>- Proposition de sites potentiels</li> <li>- Détermination définitive des sites intéressants de pose en coordination avec les communes et le comité de pilotage du PAPI.</li> </ul> </li> <li>• La Fourniture et pose de repères de crue et panneaux explicatifs sur l'ensemble du territoire.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de conventions bi ou tripartites</li> <li>- Fabrication des repères de crues selon le modèle national : le coût unitaire d'un repère rond PHEC en lave émaillée avec cercle en fonte autour et tige filettée à l'arrière se situe entre 100 et 105€HT (empreinte signalétique et 3D Incrust)</li> <li>- Livraison et pose des repères de crues : le coût de livraison peut atteindre entre 8 150 et 8 600€HT.</li> <li>- Pose de panneaux pédagogiques en format A2 (420x594mm) : le coût unitaire d'un panneau en lave émaillée à fixer avec son support type pupitre est compris entre 1 200 et 1 500€HT (empreinte signalétique et 3D Incrust).</li> </ul> </li> </ul> <p>Ainsi, sur le territoire du PAPI d'intention, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>20 repères de crues par EPCI, soit 80 repères : fabrication, livraison et pose soit : 17 000 €HT</b></li> <li>- <b>15 panneaux pédagogiques format A2 (fabrication et pose), soit 3 à 4 panneaux par EPCI : 23 000 €HT</b></li> </ul>	

**Conditions d'exécution:**

Cette action pourra être confiée à un prestataire.

Les 4 EPCI seront chargés d'assurer l'interface avec les actions 1.1 "Élaborer une stratégie de communication à destination du grand public", et plus particulièrement avec la mission de "Création d'une page internet (ou site) de centralisation des connaissances".

L'EPCI ou la commune concerné(e) assurera la pose.

**TERRITOIRE CONCERNE**

Le périmètre de cette action porte sur l'ensemble du territoire du PAPI, c'est-à-dire aux 4 EPCI.

**ECHEANCIER PREVISIONNEL**

Planning	2021	2022	2023	2024
Recueil des information sur les PHEC et pose des repères	0%	0%	50%	50%
<b>Total coût annuel de l'action</b>	- €	- €	22 500 €	22 500 €

**PLAN DE FINANCEMENT**

Montant estimatif: **45 000 €HT** **54 000 €TTC**

**Identification des financeurs et taux de financement:**

Financeurs	Taux	Montant total (HT)
<u>Etat FPRNM</u>	50%	22 500 €
<u>Agence de l'eau</u>	0%	0 €
<u>FEDER (2014-2020)</u>	0%	0 €
<u>Région</u>	20%	9 000 €
<u>BOP181</u>	0%	0 €
<u>GMCA</u>	8%	3 375 €
<u>CCPPL</u>	8%	3 375 €
<u>GSTG</u>	8%	3 375 €
<u>TDC</u>	8%	3 375 €
<u>Autres</u>	0%	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>45 000 €</b>

taux maximal

**INDICATEURS DE SUIVI / REUSSITE**

Action	Objectif	Echéance
Recueil des information sur les PHEC et alimentation de la BDHI	100%	2024
Pose des repères de crue	80%	2024